

Le 28, vos commissaires partirent de Winnipeg, et l'après-midi du même jour ils visitèrent Morris, où avis de l'assemblée avait été donné par télégramme et circulaire tel que ci-dessus. Ils y demeurèrent jusqu'au soir du jour suivant. Comme aucun témoignage n'était offert, vos commissaires eurent des entrevues avec les hommes d'affaires les plus importants de la ville, qui se déclarèrent satisfaits des tarifs, et dirent n'avoir aucune plainte à porter.

Entre le 28 novembre et le 12 décembre suivant, des sessions furent tenues à

Morden,	Carberry,
Pilot-Mound,	Brandon,
Boissevain,	Virден,
Melita,	Portage-la-Prairie,
Glenboro'.	

Un rapport complet de la preuve recueillie à ces endroits sera trouvé dans l'Annexe D.

La plus complète latitude a été donnée aux diverses personnes de venir devant vos commissaires et présenter leurs plaintes. Lorsque des personnes avaient des plaintes qu'elles ne se souciaient pas de faire sous serment, vos commissaires les invitaient à exprimer leur opinion de vive voix ou par écrit. Ces déclarations, lorsqu'elles portent sur le sujet discuté, sont rapportées en entier et sont jointes aux témoignages recueillis aux divers endroits.

La preuve recueillie aux endroits ci-dessus nommés n'a pas besoin, dans l'opinion de vos commissaires, d'être étudiée en détail. Les divers cas mentionnés ont reçu une réponse détaillée de M. Kerr, dans son témoignage sous serment. Les plaintes sont, en général, de la même nature que celles qui ont été présentées par le gouvernement du Manitoba et par la Chambre de Commerce de Winnipeg, sur lesquelles nous reviendrons plus loin.

Les 13 et 14 décembre 1894, des sessions furent tenues à l'hôtel de ville, Winnipeg, durant lesquelles le témoignage de la Chambre de Commerce fut présenté par M. J. H. Ashdown, représentant ce corps. Voir l'Annexe D et les pièces y attachées.

L'honorable J. D. Cameron, secrétaire provincial, représentait le gouvernement du Manitoba. Il exprima le désir d'un ajournement jusqu'après les fêtes de Noël, alors qu'il serait mieux préparé à soumettre la cause du gouvernement. Le premier ministre Haultain, des Territoires du Nord-Ouest, exprima un semblable désir et un ajournement fut en conséquence décidé.

Après les fêtes de Noël, la commission reprit ses séances à l'hôtel de ville, Winnipeg, le 21 janvier 1895. Une déclaration élaborée fut soumise par l'honorable J. D. Cameron, de la part du gouvernement provincial du Manitoba.

M. James Elder, président, et M. R. E. Leach, secrétaire, présentèrent aussi des déclarations au nom de l'Institut Central des Fermiers du Manitoba (*Manitoba Central Farmers' Institute*). Un rapport complet de ces déclarations se trouve dans l'Annexe D et les pièces y attachées.

Des séances furent ensuite tenues dans les districts ruraux du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest, comme suit :

Wawanesa, 24 janvier ; Neepawa, 26 janvier ; Prince-Albert, 30 janvier ; Edmonton, 5 février ; Calgary, 9 février. Voir Annexe D et pièces y attachées.

Avis fut donné que des séances seraient tenues à Moosomin, le 28 janvier, et à Régina à une date ultérieure. Vos commissaires visitèrent ces deux localités et demeurèrent un jour dans la première de ces deux villes et deux jours dans la seconde. Aucun arrangement n'avait été fait à ces deux endroits pour soumettre des témoignages. L'impression paraissait exister que les plaintes de ces localités étaient amplement couvertes par les factums soumis par le gouvernement du Manitoba et la Chambre de Commerce de Winnipeg, et que toute autre preuve serait une répétition de celle déjà reçue par votre commission.

Birtle, Grenfell et Hamiota ayant fait savoir à vos commissaires qu'on ne désirait pas de session à ces endroits, et après l'absence de tout témoignage à Moosomin, il fut décidé de n'en pas tenir aux endroits suivants, à moins d'en être spécialement requis, savoir : Indian-Head, Lethbridge, Macleod, Moose-Jaw, Red-Deer et Wataskiwin. Avis à cet effet fut donné à plusieurs des principaux citoyens de ces localités. Il n'a été reçu aucune demande de ces localités d'y tenir des sessions.